

Conférence de presse
Présentation de l'appel à projet de la bourse
« Bien vieillir en province de Luxembourg »
et de la préparation du Conseil consultatif provincial des aînés
7 septembre 2007 – Arlon

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Bonjour,

Souvenez-vous, en avril dernier, nous vous rencontrions au Palais Abbatial de Saint-Hubert pour vous présenter le résultat de l'enquête « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Depuis, mes collaborateurs ont poursuivi leur travail et nous sommes maintenant prêts à lancer deux projets issus directement des propositions de cette enquête.
Il s'agit de la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg » et du Conseil Consultatif Provincial des Aînés.

Avant d'aller plus loin, je souhaiterais vous rappeler l'origine de la démarche et des projets qui en découlent.

Depuis 2003, date de mon entrée en fonction à la Province de Luxembourg en qualité de Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières, ma volonté est d'apporter une attention toute particulière aux différents publics intéressés par les matières qui relèvent de mes compétences.

Aujourd'hui ce sont les aînés que nous avons voulu soutenir.

En effet, notre société connaît des mutations profondes.

Le vieillissement de la population est un enjeu important du 21^e siècle et notre rôle est de lui accorder tout l'intérêt qu'elle mérite et d'opérer un changement de mentalité qui permette d'envisager cette question comme une opportunité et non plus comme un problème.

En juin 2005, un Comité de suivi est institué et décide, en avril 2006, d'entamer une étude inscrite dans le cadre du projet de développement territorial « Luxembourg 2010 ».

Quelques représentants de ce Comité de suivi sont ici présents autour de la table. Vous aurez l'occasion de leur poser toutes les questions que vous souhaitez un peu plus tard.

L'étude sur le « Bien vieillir » s'est concentrée sur l'offre existante de services en faveur du 3^e et 4^e âge en province et sur les attentes des aînés.

Cette démarche de consultations territoriales a pris en compte l'avis d'une cinquantaine de personnes âgées via l'organisation de tables rondes et d'une cinquantaine d'institutions lors de rencontres individuelles.

Les communes du territoire ont bien sûr également été questionnées et associées dans cette démarche.

L'enquête « Bien vieillir en province de Luxembourg » a été publiée le 24 avril 2007.

Le but de ce travail était d'évaluer les besoins de nos aînés afin de les analyser et d'en retirer des pistes de réflexion et d'action possibles.

Notre volonté d'agir est grande.

Le passage de la phase de réflexion à la phase de mise en place de projets doit être rapide. Puisque nous connaissons maintenant mieux les orientations à développer, il faut se retrousser les manches et oser poser des actes qui dynamisent notre territoire sur ces questions.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer le lancement de l'appel à projets de la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg » qui va être avalisé cette après-midi au Conseil provincial.

Je compte sur vous pour répercuter cet appel dans vos médias respectifs afin que le plus grand nombre possible de porteurs de projets soient informés de notre initiative et puissent, éventuellement, dans un second temps, être soutenus.

Je peux également vous informer que nous sommes actuellement occupés à préparer la mise en place d'un Conseil Consultatif Provincial des Aînés qui verra le jour en octobre prochain. Celui-ci aura notamment comme mission de rendre un avis sur les initiatives rentrées dans le cadre de la bourse.

Le Luxembourg belge est une terre jeune, dynamique, entreprenante et volontariste. Il se doit, à ce titre, de réserver un avenir prometteur et enthousiasmant aux générations passées qui ont contribué à façonner l'image du Luxembourg tel que nous le connaissons! Une politique adaptée en ce sens n'est qu'un juste et nécessaire retour des choses.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole à Alexandre BORSUS, Chargé d'études dans mon Département, qui va, dans quelques instants, détailler l'aspect pratique de l'appel à projet.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières.